
Adresse du conseil général de la commune de Dun-sur-Loir (ci-devant Château-dun, Eure-et-Loir), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Dun-sur-Loir (ci-devant Château-dun, Eure-et-Loir), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 386-387;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18364_t1_0386_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

e'

[*La société populaire de Port-Solidor à la Convention nationale, le 24 brumaire an III*] (35)

Liberté, Unité, Égalité.

Représentants,

La chute du féroce Robespierre et de ses infâmes complices a ramené dans ces contrées le doux espoir d'un avenir heureux. Les patriotes opprimés, courbés et presque anéantis sous le joug terrible de ce tyran, commencent à respirer et à jouir de cette liberté qui leur est si chère. Nous nous sommes empressés de vous faire part de notre joie dans deux adresses sur les événements à jamais mémorables de la fameuse journée du dix thermidor.

Notre allégresse a été aussi grande que votre courage et votre énergie, en voyant disparaître ces jours de sang, où le crime assassinoit impunément la vertu. La liberté a repris sa place, et toute rayonnante de gloire elle vient enfin d'éclairer les français.

Législateurs, en proclamant dans votre adresse au peuple, des principes sacrés et impérissables, vous avez fait un grand pas vers l'immortalité, vous avez acquis notre reconnaissance et celle des générations futures; vous avez rattachés à l'arc triomphale qui couronnera vos glorieux travaux les palmes civiques que quelques intrigants dans un instant de faiblesse avoient en vain essayé d'arracher.

Cette admirable et simple adresse a été reçue avec transport de tous les citoyens, elle s'imprime en caractères de feu dans toutes les âmes, elle n'en sera jamais effacé, nous la placerons à côté de la déclaration des droits de l'homme et nous périrons tous plutôt que d'y laisser porter atteinte.

Vous exprimer les sentiments de reconnaissance, de joie et de sensibilité qu'elle a excités dans nos âmes, est au dessus de nos forces, comment bien peindre ce que le cœur sent ce que le cœur éprouve?...

Courage, braves Législateurs, courage, assurez notre bonheur en ne cessant de marcher d'un pas ferme dans la brillante carrière qui vous est ouverte! frappez d'une main terrible tous les intrigants, tous les ennemis du peuple de quelques masques dont ils se couvrent!

Que ces dénominations monstrueuses de Marais, de Plaine, de Montagne, de Jacobins, de Feuillants, de Modérés, source intarissable de divisions, soient à jamais anéantis! Que tous les français unis par les liens indissolubles de la fraternité et de l'amour, de la liberté ne présentent plus à l'univers qu'une seule et grande famille.

Pour nous amis sincères de la révolution nous nous renfermerons dans les strictes bornes que vous nous avez prescrites par vos sages décrets, nous surveillerons les ennemis de la patrie, nous instruirons nos concitoyens, afin de leur faire

connaître et de leur faire goûter les bienfaits inappréciables d'un gouvernement libre et Republicain.

Vive la République, vive la Convention.

Suivent 101 signatures.

2

Adresses du conseil général de la commune de Dun-sur-Loir [ci-devant Château-dun, Eure-et-Loir]^a, **des membres de la société populaire de Vienne-la-Patriote** [ci-devant Vienne, Isère]^b, **des administrateurs du district de Mont-de-Marsan** [Landes]^c, **des administrateurs du département des Alpes-Maritimes**^d, **du conseil général de la commune et de la société populaire de Romilly-Voltaire** [ci-devant Romilly-sur-Seine, Aube]^e, **des membres de la société populaire de Brignais, département du Rhône**^f et **des élèves de l'institut national de la commune de Provins, département de [Seine-et-Marne]**^g. **Ces adresses félicitent la Convention sur celle qu'elle a envoyée au peuple français; elles la félicitent encore d'avoir mis à l'ordre du jour la justice et la probité qui sont les vertus des républicains et d'avoir banni le règne affreux de la terreur.**

Mention honorable, insertion au bulletin (36).

a

[*Le conseil général de la commune de Dun-sur-Loir à la Convention nationale, le 9 brumaire an III*] (37)

Liberté, Égalité.

Vous avez fait succéder la justice et les vertus à la tyrannie et à tous les vices qu'elle traîne après elle. La liberté individuelle repose à l'ombre de la liberté publique. Les proscriptions arbitraires n'existent plus, un tribunal severe mais juste est devenu l'azile de l'innocence comme il est l'effroy du crime et lorsqu'on vous dira que l'aristocratie leve la tête, portez vos regards sur tout ce qui vous environne, vous y verrez la sérénité du bonheur reprendre la place de la stupeur et de l'effroy; vous verrez la liberté, longtemps opprimé reprendre sa force et son énergie et le peuple jurer fidélité inviolable à la représentation nationale et soumission au gouvernement révolutionnaire, dirigé par la justice.

Les principes développés dans l'adresse de la Convention nationale au peuple français sont gravés dans les cœurs des citoyens de cette

(35) C 326, pl. 1422, p. 2. *Bull.*, 29 brum.

(36) P.-V., XLIX, 274-275.

(37) C 324, pl. 1400, p. 8. *Bull.*, 29 brum.

commune, constamment attachés à la révolution, les circonstances malheureuses que votre courage vient de faire cesser n'ont point altéré leur patriotisme et plus la conquête de la liberté leur aura coûté, plus elle leur sera chère.

Continuez Généreux Représentans, votre glorieuse entreprise, restez à votre poste, maintenez le gouvernement révolutionnaire, vous avez triomphé des ennemis du dehors, ceux de l'intérieur ne pourront vous résister, et lorsque vous les aurez anéanti et que vos travaux seront achevés vous aurez la douce satisfaction de recevoir les bénédictions d'une nation qui vous devra la tranquillité et son bonheur.

GIBAULT, *maire*, VAUDECRINE fils, *agent national*, BARBÉ, *secrétaire*
et 12 autres signatures.

b

[*La société populaire de Vienne-la-Patriote à la Convention nationale, le 10 brumaire an III*] (38)

Mandataires du peuple,

Les généraux qui commandoient nos armées mirent long tems la trahison à l'ordre du jour; et la faction de Robespierre y mettoit la terreur; la combinaison infernale des maux qui en résultèrent, ébranloient les fondemens de la république; Les généraux perfides ont expiré sous le rasoir national ou se sont déportés eux mêmes. Robespierre et ses complices ont expiré sur la place de la révolution leur système liberticide; tout a changé. Cette époque est devenue par vos soins le regne de la vertu et nos braves volontaires sement l'épouvante et la mort dans les rangs des satellites des tirans.

Nous vous félicitons conjointement avec nos frères d'armes de cette glorieuse métamorphose. Continuez de coopérer à la félicité du peuple français par de sages loix. Les braves volontaires, vous seconderont en réduisant les tigres couronnés à la dernière misère, eux et vous, vous êtes sur le point d'arriver en sens contraire au même but; les mêmes trophées vous y attendent.

Salut et fraternité.

Suivent 28 signatures.

c

[*Les administrateurs du district de Mont-de-Marsan à la Convention nationale, le 5 brumaire an III*] (39)

Aux représentans du peuple français,

Vous avez eu raison de le dire, il est des hommes pour qui l'agitation est un besoin, et le désordre un moyen de fortune; votre adresse en effrayant

ces monstres, les a déjà fait rentrer dans la poussière, nous respirons enfin et de tant de secousses qui auroient fini par renverser la République, il ne reste dans tous les esprits que ce mouvement heureux qui est la vie des états, que cette agitation qui ne peut être funeste qu'à nos ennemis. Poursuivés, Représentans du peuple; le système que vous avez embrassé est le seul digne des législateurs du monde, il tempère la force par l'humanité, il protège l'humanité par la force; poursuivés, désormais notre destinée n'est plus douteuse.

Salut et fraternité.

BOUDENAIRE, *agent national*,
BRAQUA, *secrétaire* et 6 autres signatures.

d

[*Les administrateurs du département des Alpes-Maritimes à la Convention nationale, Nice, le 6 brumaire an III*] (40)

Liberté, Égalité.

Représentans du peuple,

Votre voix vient de retentir dans notre âme, elle nous a électrisés, et votre adresse au peuple français, que nous avons accueillie avec enthousiasme, a donné un nouveau feu à notre patriotisme.

Pénétrés de l'esprit qui l'a dictée, et des sentimens qu'elle renferme, nous vous disons que nos principes sont les vôtres, que comme vous, nous chérissons la vertu, nous aimons et respectons la justice et les loix.

La Convention nationale a juré de détruire cette secte homicide devenue l'effroi de l'Europe et le scandale de l'humanité, elle a juré de sauver le peuple, et nous, en renouvelant nos sermens, nous jurons de la seconder de tous nos moyens, et de lui être comme nous avons été toujours inviolablement attaché.

Les administrateurs du département des Alpes-Maritimes.

AUDIBERT, *président*
et 3 autres signatures.

e

[*Le conseil général, la société populaire et tous les habitants de la commune de Romilly-Voltaire à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (41)

Égalité, Mort aux tirans, Liberté.

Pères de la patrie,

Nous l'avons lue avec transport, nous l'avons relue, cette adresse énergique où les principes les plus purs et les plus vrais sont consignés.

(38) C 326, pl. 1422, p. 9.

(39) C 324, pl. 1400, p. 6. *Bull.*, 29 brum.

(40) C 324, pl. 1400, p. 4. *Bull.*, 29 brum.

(41) C 324, pl. 1400, p. 1. *Bull.*, 29 brum.